

Compte rendu du 30 janvier du CE de NC la 1^{ère}

Vie de l'entreprise

- La directrice appelle les salariés à faire preuve d'exigence et de responsabilité, surtout en cette année particulière sur le plan politique, afin d'être à la hauteur des attentes du public.
- Les ressources humaines du pôle Outre-mer vont lancer une évaluation sur la charge de travail dans toutes les stations ultra-marines.
- De mai à juillet : deux missionnaires de la direction des médias dispenseront des formations certifiantes pour réaliser des contenus digitaux.
- Cap résilience : ce projet vise à préparer les stations d'Outre-mer aux risques majeurs (sociétaux, environnementaux...). Trois sites vont être analysés (Mayotte, Martinique et Nouvelle-Calédonie) pour cartographier les risques d'exposition de nos stations, avec un plan d'actions à la clé.
- Zenon : ce logiciel radio, destiné à remplacer Netia, a été installé à l'ex-Malakoff et à la Réunion mais son pilotage s'avère difficile, de l'aveu de la direction. La Directrice générale du pôle OM veut arrêter Zenon, compte tenu des conséquences de ces dysfonctionnements sur les salariés. Mais la direction technique ayant déjà beaucoup investi sur ce projet, un nouveau délai de six mois va être donné au prestataire pour tenter de remettre les choses en ordre de marche.
- Médiagen (outil IA interne à FTV) sera remis sur tous les postes à partir du 9 février.

Actualités de la direction technique

- Les gros chantiers de l'été (murs de la rédaction, mixage, adduction d'eau) sont achevés.
- Déploiement de nouveaux outils : deux kits complets appareil-photo pour l'équipe de Fabrice Juste au numérique, deux autres appareils-photos en dotation à la rédaction (un à Lifou et un à Nouméa).
- Nouveaux outils de transmission 4G.

- Nouveaux outils radio : 6 enregistreurs (5 + 1 de secours) de la marque Zoom (version professionnelle).
- Nouvelles toiles pour le fond du studio radio : installation le week-end du 7 et 8 février.
- Migration bureautique de Windows 10 vers Windows 11
- Perfect Memory va être déployé à la place d'Hypercast pour la recherche d'archives vidéo.
- Raccordement du bureau de Lifou aux outils disponibles à FTV.

RH

- Chef monteur : recrutement de Lou Lurde.
- JRI : ouverture d'un poste à Nouméa.
- JRI à Koné et responsable d'édition : fin des entretiens, les noms devraient être connus en février.
- Chargée de production : ouverture d'une mission sur deux ans

Formations

- Le service technique va être 6 jours en formation début février.
- Formation pour les membres du CE (comité d'établissement) les 23 et 27 février.
- 24 h pour comprendre les municipales : une formation dispensée par Jenny Briffa, mi-février, à destination des journalistes.

Vie du CE

Le budget a été versé pour l'année 2026 au CE : les aides attendues par les salariés (cadeaux de Noël, sport, billets d'avion...) vont pouvoir être virées.

Éditorial

Le maître-mot cette année sera : la reconstruction. NC la 1ère jouera son rôle d'utilité sociale pour accompagner les gens dans leur quotidien.

Exemple : davantage de chroniques d'ordre pratique en matinales.

Être dans une attitude positive, les belles histoires qui font du bien à la société et ne pas oublier le plaisir.

C'est l'année YouTube pour le pôle Outre-mer donc un gros accent sera mis sur ce format.

L'idée est de faire de NC la 1ère un miroir de la société calédonienne, mais aussi de ce qui se fait dans la région. De mettre en avant les talents.

Nouveauté : émission "Horizons pacifique" avec Anne-Claire Lévêque, notamment sur des sujets environnementaux.

Projet d'expérimentation autour de la création de contenus audio/vidéo

La direction propose de donner la possibilité aux salariés qui le souhaitent de réaliser des contenus digitaux pour les faire sortir de leur quotidien et pourquoi pas détecter de nouveaux talents.

Cette proposition est réservée aux CDI en priorité, mais si les CDD ont de bonnes idées, pourquoi pas.

Expérimentation d'un an.

Règlement du centre de Poé

En réponse aux interrogations de certains élus sur la location du centre par un syndicat en fin d'année dernière, il a été rappelé que les activités syndicales ne peuvent être interdites au sein d'une structure d'œuvres sociales. Ceci est valable pour les autres syndicats. Un élu rappelle en outre que cela représente une rentrée d'argent, ce dont le centre de Poé a besoin pour se rénover et se sécuriser.

Questions diverses

- La direction a rappelé que les journalistes, qui sont aussi "les visages" de la station, ne pouvaient pas faire de publicité pour des marques, que cette prestation soit rémunérée ou non, qu'ils soient en CDD ou CDI. Les salariés sont d'ailleurs tenus de déclarer tout risque de conflit d'intérêts.

- La direction précise également que le quota maximum pour les CDD n'est plus de 90 jours/an comme annoncé, mais 120 jours.

Vos représentantes SNJ au CE :

Brigitte Whaap (déléguée syndicale)
Coralie Cochin (titulaire)
Nadine Goapana (suppléante)